

LA FINANCE SOLIDAIRE, UN NOUVEAU SEGMENT DE LA FINANCE

Docteur BEKHERRAZ YADEL Farida

Maître de Conférence

Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen

Faculté des sciences économique et de gestion

Résumé :

On observe aujourd'hui que la pauvreté touche une grande partie de la population mondiale même le pays le plus riche du monde, le pays qui attire la plus grande part de l'épargne mondiale, enregistre un taux de pauvreté considérable (l'ouragan Katrina l'a amplement montré). L'origine du problème pour certain, est le manque de ressources, pour d'autres c'est le système de production de richesse et de répartition de la valeur ajoutée.

La science économique, une science sociale dont les concepts évoluent avec la société, a conçue l'économie solidaire, un complément au système économique en place. L'économie solidaire lutte contre les injustices du système économique. Elle œuvre pour un commerce équitable, pour une consommation responsable et surtout elle a engendré la finance solidaire ou l'éthique remplace la rentabilité dans le placement de l'épargne et dans l'octroi du prêt.

La finance solidaire est un segment qui cherche à mobiliser l'épargne qui produit un intérêt collectif en proposant des produits financiers solidaires et gère les micro crédits qui s'avèrent un outil intéressant de la lutte contre la pauvreté et qui suscite même l'intérêt des institutions financières internationales puisque 2005 est l'année décrétée l'année du micro crédit par l'ONU.

Dès lors, cette communication propose de définir et d'analyser le contenu et l'objectif des outils de la finance solidaire selon la conception des pays du Nord développé et celles du Sud. le plan est le suivant :

Introduction : Quand la finance s'inscrit dans une dimension humaine !

I- Définition de la finance solidaire

II- Une épargne qui produit un intérêt collectif

III- Le micro-crédit contre la pauvreté

Conclusion

La finance solidaire, un nouveau segment de la finance

Quand la finance s'inscrit dans une dimension humaine !

Pourquoi avons-nous besoin d'inventer la finance solidaire au moment où la finance englobe le monde et où l'épargne traverse les continents à la recherche de meilleurs placements? La réponse est simple et complexe à la fois.

Simple, parce qu'il y a nécessité de solidarité en matière de prêt bancaire car

la finance ordinaire exclue certains membres de la société, ceux qui ne répondent pas aux conditions bancaires (risque et rentabilité) d'accéder au crédit donc ils sont privés d'initiative et par conséquent de travailler pour un meilleur niveau de vie ou de survie.

Complexe, parce que nous vivons l'ère où le décalage entre les aspirations des hommes et la réalité est effrayant. Jamais la capacité de production des richesses n'a été aussi grande pourtant jamais l'inégalité et la pauvreté n'ont atteint un tel seuil. Ceci tend à se mondialiser avec la diffusion du modèle politico-économique universel (ou vu comme tel) : l'économie de marché capitaliste et la démocratie dite « représentative ».

Il est important de signifier que la science économique n'a en aucun cas fondé la primauté théorique de l'économie de marché dérégulée ; au contraire elle a dénoncé la prédisposition naturelle de cette économie à conduire l'humanité vers une impasse écologique et sociale. Par ailleurs, l'analyse politique montre que les dites « démocraties » ne sont en vérité qu'une « concentration de pouvoir »¹ et « accroissement des inégalités »².

Ainsi, il s'avère dans ce modèle, le seul à concourir après la chute du mur de Berlin, que les rapports de forces économiques et politiques sont en faveur des détenteurs du capital qui aspirent à une libéralisation extensive des marchés.

Dès lors, le challenge est de dépasser l'horizon de l'économie capitaliste du marché en inventant une économie plus humaine : l'économie sociale et solidaire. Il ne s'agit pas d'un modèle alternatif mais un complément, un élément se situant à côté des logiques économiques du marché et d'un service public fortement menacé. La tendance est vers une économie plurielle avec au moins quatre pôles :

- L'économie marchande du secteur privé capitaliste régulé par le marché et animé par le profit
- L'économie non marchande du secteur public régulé par la norme financé par l'impôt et animé par l'intérêt général
- L'économie sociale marchande ou non régulée par son pacte social et ses statuts et animée par l'intérêt collectifs de ses membres, adhérents, sociétaires... [ce secteur qui comprend notamment les mutuelles, les coopératives et une part des associations gestionnaires]
- L'économie solidaire, non monétaire qui trouve sa source dans les solidarités de proximité et qui couvre l'économie domestique, le bénévolat...

Cette dernière réoriente le sens consentie à l'activité économique, sa logique est puisée dans le système des valeurs de ses acteurs : la citoyenneté et la solidarité.

L'économie solidaire est un projet politique tant pour les pays développés (progression des inégalités, l'aggravation de la fracture mondiale..) que pour le tiers monde (en quête d'un autre modèle de développement...).

1 & 2 - Manifeste pour l'économie humaine, Jacques Généreux

Elle s'inscrit dans une perspective internationale qui présente des mécanismes divers allant du commerce équitable, de la consommation responsable à

la finance solidaire et au micro-crédit et qui a pour assise la supériorité de l'éthique sur les activités économiques soumises à la seule valeur du profit.

I- Définition de la finance solidaire

La finance solidaire est un nouveau domaine, c'est donc un terrain conceptuellement instable ; toutefois la finance solidaire utilise l'outil financier comme instruments de développement équitable et durable au service des pauvres. Elle peut se définir par :

- *Son champs d'action* réservé aux besoins de financements des personnes et des activités qui n'ont pas accès aux circuits bancaires traditionnels.
- *Ses mécanismes* fondés sur la collecte de l'épargne solidaire et son orientation vers des entreprises solidaires via un certain nombre d'intermédiaires financiers sous forme de micro-crédit.
- *Ses caractéristiques* majeures sont les mesures d'accompagnement, de suivi, du garantie du prêt bancaire.
- *Son objectif* remettre l'Homme au cœur de l'économie en développant des outils financiers nouveaux et alternatifs. A long terme, elle vise à augmenter le capital social (ensemble des relations) et l'autonomie de ses clients en veillant à renforcer les liens sociaux.

Dès lors, la finance solidaire est un ensemble d'initiatives variées tant du côté de l'épargne que du côté du prêt, qui ciblent en priorité les personnes en difficulté socio-économique.

Les expériences dans ce domaine montrent qu'en général, la finance solidaire a une approche de « développement local » et qu'elle s'appuie sur une mobilisation de partenaires locaux sensibles à l'éthique, c'est à dire au soutien de projets respectueux de l'homme et de l'environnement. Cette idée a trouvé son chemin aussi bien dans le Nord frappé par un chômage de masse, qu'au Sud en raison de l'échec des politiques de développement. Toutefois, le micro-crédit, l'épargne solidaire, le placement éthique, l'investissement socialement responsable, représentent des concepts très différents d'un côté et de l'autre. Le Nord développé tente de se doter d'outils de financement solidaire capables de créer un lien entre les hommes dans l'utilité sociale par rapport au placement de leur argent ; comme la « Banca Etica » créée en Italie en 1998 ; alors que le Sud a inventé le micro-crédit pour lutter contre la pauvreté qui sévit dans cette partie du monde où la plupart des habitants vivent avec un revenu quotidien inférieur à 1\$ par jours.

En résumé, la finance solidaire c'est une « intermédiation financière » entre ceux qui ont de l'épargne et qui cherche à aider ceux qui en ont besoin. C'est une collecte de fonds auprès d'épargnant avec une motivation éthique et une distribution de crédit à des personnes exclues du système de crédit ordinaire. Hormis la spécificité des épargnants (motivations différentes) et des contractants du crédit, la finance solidaire a donné sa caractéristique à l'épargne et au crédit.

II- Une épargne qui produit un intérêt collectif

Avec la finance solidaire l'action d'aide à ceux qui en ont besoin ne passe pas forcément par le don. En fait, il est possible de prêter à des nécessiteux de l'argent pour se créer un travail contre remboursement du prêt avec un intérêt représentant uniquement les frais de gestion. Pour cela, il s'agit de sensibiliser les épargnants à l'utilisation maîtrisée de leur argent localement.

Depuis l'idée a fait son chemin et aujourd'hui, des organismes spécialisés et certaines banques proposent des produits financiers permettant aux épargnants de placer leur argent d'obtenir un rendement et de venir en aide aux personnes en difficultés financières et en situation précaire. Il existe deux types de placements :

- *Les investissements solidaires* : l'épargnant dépose de l'argent sur un compte dont il connaît à l'avance le rendement (2 à 3% par an) et il choisit le projet solidaire de son choix.

- *Les produits de partage* : pour ce placement la solidarité ne se situe pas au niveau du capital déposé mais au niveau du rendement. C'est à dire l'épargnant ne décide pas au départ où son argent va être investi mais une fois le rendement de son placement perçu il peut décider combien et à quel organisme ou association il veut donner (le livret solidaire).

Cette épargne constitue « les fonds de partage » et « fonds éthiques », source de financement des projets refusés objectivement par le système bancaire et prend en charge la lutte contre la précarité. Pour encourager cette sorte d'épargne, certains Etats ont établi des avantages fiscaux en faveur des placements solidaires.

III- Le micro-crédit contre la pauvreté :

Il a réagi contre la pauvreté, le professeur Yunus a prêté de sa poche à des femmes de petites sommes qu'elles ont remboursées intégralement après avoir créé leur propre activité donc un revenu. De cette simple idée de micro-crédit est née le modèle Grameen Bank du Bangladesh et qui s'est étendu aux banques et même aux institutions internationales. Nous comptons aujourd'hui plus de 3000 organismes de micro-crédit dans le monde qui ont permis à plus de 80 millions de personnes de créer des projets d'activités économiques en leur octroyant un crédit d'une valeur moyenne de 100\$, en 2004.

Vu le succès de ce mode de financement, l'ONU a déclaré l'année 2005 année internationale du micro-crédit car c'est un terme qui est devenu à la mode dans le langage du développement.

Le principe du micro-crédit est qu'un groupe de personnes se connaissant et se rencontre régulièrement acceptent le principe de la caution mutuelle pour couvrir le risque d'un prêt issu de l'épargne locale. Ainsi, le micro-crédit est régi par l'auto-contrôle et la connaissance de la situation de chaque membre ce qui génère la solidarité en cas de besoin.

Il ressort des expériences du micro crédit certains éléments qui nous permettent de mieux le développer :

- *Le crédit est souvent de petite somme*, inférieur à 100\$ US pour la création de micro-entreprises dans l'agriculture, la manufacture domestique (Grameen Bank). Pour d'autre le micro-crédit peut aller jusqu'à 1000\$ US. L'objectif pour certains est d'aider à réaliser un travail permettant aux gens de se nourrir et de vivre; pour d'autres c'est de défendre le droit à l'initiative de tous et donner la chance aux chômeurs de créer des projets économiques. (Seulement, es-ce que tout le monde a l'étoffe de devenir entrepreneur ?)

- *Les destinataires du micro-crédit* sont en général les femmes pour démarrer leur petit commerce et manufacturing ; ce qui a pu le faire percevoir comme étant lié au secteur informel.

- *Les organismes qui gèrent les micro-crédits* se sont développés face à la demande tels les associations de collecte de l'épargne et du petit crédit, les caisses locale et mutuelles ; elles agissent de façon autonome, fixent elles-même les taux d'intérêt indépendamment des lois et du marché financier ; elles répondent aux besoins locaux et sont remboursées presque à 100%.

A coté existe aussi les systèmes nationaux et internationaux d'épargne et de crédit solidaire comme les caisses locales d'épargne et de crédit qui ont constitué des unions et des fédérations (l'association africaine de crédit agricole AFRACA). Et enfin, les fondations et les ONG gestionnaires de micro-crédit qui jouent l'intermédiaires entre les « financeurs » du Nord et les demandeurs de crédit au Sud constituent un troisième réseau.

- La spécificité du micro-crédit c'est l'accompagnement dans la réalisation du projet. Ainsi, l'emprunteur va bénéficier d'un appui technique et économique en plus du crédit financier.

- La gestion du micro-crédit a un coût très élevés, et si on facture ces services au prix coûtant, le taux d'intérêt connaîtra une forte augmentation, c'est pourquoi les professionnels du micro crédit se sont donnés les instruments financiers et les banques nécessaires pour gérer et garantir leurs activités.

Aujourd'hui, on constate un très grand engouement pour la finance solidaire : les banques traditionnelles sont attirées par la rentabilité exceptionnelle des services bancaires destinés aux populations défavorisées : c'est un marché potentiel à investir. D'où certaines incertitudes sur l'avenir de la finance solidaire. Effectivement cette tentative de récupération de la finance solidaire par la finance traditionnelle pèse sur le secteur surtout avec la nouvelle réglementation bancaire. Le retour à la logique économique peut tuer la logique du secteur solidaire.

L'analyse des expériences, nous montre que tant que l'objectif est d'aider les pauvres à se prendre en charge par la création de leur propre gagne-pain, le résultat est fabuleux. Mais dès que l'objectif devient plus ambitieux c'est à dire faire du micro-crédit un instrument de développement ou même un instrument de lutte contre le chômage c'est à dire un instrument financier de politique économique, la finance solidaire rentre dans le calcul du coût de la qualité de l'appui et du suivi du prêt pour l'inclure dans le taux d'intérêt : Elle est où la solidarité ? prêter aux exclus du

système bancaire ordinaire à des taux qui les découragent ou les font rentrer dans une spirale d'endettement ?

On pense que logiquement ces coûts devraient être imputés aux subventions nécessaires à la gestion des prêts et non pas aux taux d'intérêt. L'évolution de la finance solidaire peut lui faire perdre son essence. Dès lors, il est urgent de travailler sur la conceptualisation de la finance solidaire, de cerner contre les liens entre les banques et les organismes du micro crédit solidaire en matière de garantie, de suivi et d'accompagnement du prêt.

Les banques sont attirées par la rentabilité du micro crédit et veulent investir le marché, le micro crédit est une arme contre la pauvreté mais il est coûteux et doit être subventionné. Il y a alors nécessité de tisser des liens entre les deux pour un meilleur succès. Ainsi, le professionnalisme de la banque conjugué à la connaissance des besoins du milieu donneront la réponse aux vrais besoins.

Conclusion :

En conclusion, la finance solidaire (comme l'économie solidaire) est un secteur complémentaire à la finance traditionnelle, elle n'est ni une alternative ni un segment dans les rouages des systèmes financiers professionnels. Elle a besoin de travailler continuellement sur la base des valeurs humaines ce qui n'empêche pas une coopération avec le milieu financier traditionnel pour un meilleur résultat. Ceci est possible dans la mesure où la finance solidaire a toujours eu un émanement local; donc le mode de lien entre le système bancaire et le micro crédit doit prendre aussi les contraintes et les atouts du milieu local.

Les banques doivent avoir une politique à long terme car la finance solidaire s'attaque aux causes de la pauvreté en créant des emplois qui génèrent les revenus et développeront l'épargne et l'investissement pour une meilleure croissance.

Bibliographie :

- 1- Anne-Marie Alcolea-Bureth, *Pratiques et théories de l'économie solidaire*. L'Harmattan, 2004
- 2- Fernand Vincent, « Le micro-crédit est-il un instrument de développement ? *Sunweb.ch*.
- 3- Philippe Amouroux, « La finance solidaire pour un autre projet de société », la revue du MAUSS.
- 4- « Chantiers de l'économie solidaire », le Monde diplomatique 4 avril 2000.
- 5- Desclée De Brouwer, *Economie sociale Economie solidaire*.